



# COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE DE L'UVCW : LA DYNAMISATION DES CENTRES URBAINS EN DÉBAT



**Alain DEPRET,**  
Secrétaire de rédaction



**Alexandre PONCHAUT,**  
Conseiller expert

Depuis plusieurs années, l'Union des Villes et Communes de Wallonie a créé, en son sein, la Commission Politique de la Ville. Celle-ci vise à mieux appuyer les villes wallonnes et à relayer davantage leurs préoccupations et revendications auprès des instances régionales, communautaires, fédérales et européennes. Cette commission a été renouvelée il y a plusieurs mois et a tenu sa première réunion, en mode virtuel, le 9 novembre dernier. Alexandre Ponchaut, Conseiller expert à l'UVCW, en est le Secrétaire.

Cette réunion, axée sur l'échange, portait sur le positionnement à adopter par l'UVCW dans les dossiers stratégiques à dimension urbaine, au regard notamment des politiques et projets portés par le Gouvernement wallon. Mais, une part importante des échanges était bien évidemment consacrée à la gestion de la crise actuelle et de l'après Covid.

Elle avait également pour objet de présenter l'état d'avancement des études menées par l'UVCW en matière de logement, de commerces et de dynamisation des centres urbains, des thématiques définies depuis longtemps comme prioritaires. Les échanges ont ainsi permis d'affiner au mieux le positionnement à adopter par l'UVCW dans les dossiers stratégiques à dimension urbaine, à court, moyen et long termes, et ainsi répondre, mieux encore, aux attentes de terrain.

Au départ de ces échanges, plusieurs axes d'action ont depuis été mis en évidence quant aux attentes des villes. En matière de commerce, et sans prétendre à l'exhaustivité, relevons notamment la nécessité d'un plan massif wallon en matière de commerce, le renforcement des outils de maîtrise foncière et leur utilisation, l'amélioration de la connaissance du territoire (installation de nouveaux commerçants, état du commerce en général, ...), le soutien aux commerçants (modernisation, mise en avant du commerce local,...), l'inadéquation de la temporalité des certains outils actuels, dont le Schéma de développement commercial, et le renforcement du dispositif de gestion des centres-villes à l'échelle de la Wallonie.

Concernant les grandes thématiques urbaines évoquées, celles du renforcement de la complémentarité, du financement et de la levée des freins à la reconstruction de la ville sur la ville (outils d'aménagement opérationnel notamment) ont aussi été mises en avant. Ces différents échanges et apports ont permis à l'UVCW d'appuyer ses revendications, mais aussi d'axer davantage son travail dans le cadre des recherches de bonnes pratiques et de pistes d'amélioration des dispositifs en vigueur.

Le *Mouvement communal* reviendra, dans les mois qui viennent, sur ces différents dossiers. Mais, en attendant, l'occasion était trop belle de rencontrer le Président de cette commission, Benoît Dispa, Député-Bourgmestre de Gembloux, qui évoque longuement cette première réunion de commission, entre autres.





La Commission Politique de la Ville est composée de :

GEMBLoux	Benoît	DISPA	Bourgmestre - Président de la Commission
ANDENNE	Vincent	SAMPAOLI	Échevin
ANS	Grégory	PHILIPPIN	Bourgmestre
ARLON	Vincent	MAGNUS	Bourgmestre
ATH	Bruno	LEFEBVRE	Bourgmestre
BINCHE	Laurent	DEVIN	Bourgmestre
CHARLEROI	Julie	PATTE	Échevin
COURCELLES	Caroline	TAQUIN	Bourgmestre
HERSTAL	Jean-Louis	LEFEBVRE	Bourgmestre ff.
LA LOUVIÈRE	Jacques	GOBERT	Bourgmestre
LIÈGE	Willy	DEMEYER	Bourgmestre
MONS	Nicolas	MARTIN	Bourgmestre
MOUSCRON	Marie-Hélène	VANELSTRAETE	Échevine
NAMUR	Anne	BARZIN	Échevine
OTTIGNIES	Julie	CHANTRY	Bourgmestre
SAMBREVILLE	Jean-Charles	LUPERTO	Bourgmestre
SERAING	Déborah	GERADON	Échevin
SOIGNIES	Fabienne	WINCKEL	Bourgmestre
TOURNAI	Paul-Olivier	DELANNOIS	Bourgmestre
VERVIERS	Alexandre	LOFFET	Échevin
WAVRE	Françoise	PIGEOLET	Bourgmestre

## BENOÎT DISPA,

DÉPUTÉ-BOURGMESTRE DE GEMBLoux,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE DE L'UVCW:

**« RENFORCER LA  
LÉGITIMITÉ DES VILLES  
ET COMMUNES DANS  
LE DÉFI DE LA RÉSILIENCE  
DE NOS TERRITOIRES »**



**Alain DEPRET,**  
Secrétaire de rédaction



**Monsieur Dispa, vous êtes désormais le Président de la Commission Politique de la ville de l'UVCW... Il était important, selon vous, de réunir celle-ci ?**

On sait toute l'importance que les villes jouent dans le développement territorial. Ce sont des lieux de centralité qui concentrent tous les enjeux du développement et auxquels il faut, par conséquent, accorder une attention toute particulière. Lorsque les villes se portent bien, l'ensemble du territoire peut en bénéficier. Lorsqu'elles sont en souffrance, c'est tout le territoire qui s'en trouve impacté. Il fallait donc faire renaître cette Commission pour porter une attention prioritaire à l'égard des réalités urbaines, de la même façon que l'UVCW se préoccupe du développement rural au travers de la Commission ruralité. Et j'insiste: ce n'est, en aucun cas, une forme de mise en concurrence à l'égard des zones rurales, les deux développements étant évidemment complémentaires.

**Pour vous, il est donc important de rappeler, tout d'abord, que la ville n'est pas opposée au rural...**

En effet, pour de nombreuses raisons. D'abord, parce que nos populations se déplacent et qu'elles ne sont pas cantonnées dans le territoire où elles sont domiciliées. On peut ainsi vivre à la campagne et travailler en ville. On peut, à l'inverse, vivre en ville et apprécier de rejoindre le monde rural. On peut aussi travailler dans un secteur qui couvre à la fois le rural et l'urbain. Donc, la vie quotidienne de nos concitoyens ne souffre pas de frontière. Par ailleurs, on voit une évolution, à la fois dans les zones rurales et dans les zones urbaines, qui fait qu'elles se rejoignent finalement. Les zones rurales, par exemple, sont aussi dans une logique de développement. Ce ne sont pas des territoires de seconde zone où il ne se passerait rien. Au contraire, il y a un développement qui est à l'œuvre dans les zones rurales et il faut évidemment l'encourager. Et, à l'inverse, dans les zones urbaines, il y a aussi désormais une attention à des questions que l'on pouvait penser a priori être réservées au monde rural, mais qui, en réalité, se posent également à l'échelle urbaine. Je pense par exemple à la réintégration de la nature ou à la végétalisation des espaces publics. Les questions environnementales ou climatiques n'ont évidemment pas de frontières.

**Finalement, au départ de réalités différentes, les préoccupations des municipalistes, qu'ils soient représentatifs de communes rurales ou urbaines, se rejoignent...**

Et l'ambition de l'Union des Villes et des Communes a toujours été de faire cause commune : fédérer l'ensemble des communes sans les opposer les unes aux autres. Je suis donc en phase avec Philippe Dubois, Bourgmestre

de Clavier et Président de la Commission ruralité de l'UVCW, et nous travaillons de concert.

**Vous vous attendiez à ce qu'on vous propose cette présidence ?**

Je ne m'y attendais pas nécessairement, mais c'est une marque de confiance qui me touche. Je suis actif au sein de l'UVCW depuis déjà quelques années. J'en ai d'ailleurs assuré la vice-présidence aussi longtemps que cela s'est avéré compatible avec mon mandat de parlementaire. Je suis heureux de pouvoir me mettre, à nouveau, au service de l'UVCW. C'est ma seule ambition, je ne cherche aucune visibilité ni reconnaissance particulière.

**Cette commission se devait aussi d'évoluer de la notion de politique des grandes villes vers la notion de politique de la ville ?**

En effet, et je me réjouis de cette évolution. Cette ancienne notion provenait d'un héritage du Fédéral : on considérait que les grandes villes méritaient une politique spécifique, ce qui est d'ailleurs toujours le cas parce les grandes métropoles connaissent des problématiques tout à fait particulières qu'il faut pouvoir prendre en considération. Mais, d'une certaine manière, les problèmes rencontrés par les grandes villes se déclinent également dans des centres-villes plus modestes, dans des communes de moyenne importance. Les villes moyennes connaissent finalement, à une échelle différente, les mêmes difficultés. Je dirais que, même en zone rurale, certains noyaux urbains peuvent être considérés comme des lieux de centralité à l'échelle de leur territoire. Et ceux-ci peuvent aussi connaître des difficultés.

**Il est donc, selon vous, souhaitable de porter une attention continue à l'égard de toutes les difficultés urbaines, quelles qu'elles soient ?**

Oui, que ce soit dans les grandes villes ou dans des villes de moyenne importance. La Région wallonne elle-même a été sensible à cette évolution, en élargissant certains dispositifs et en les ouvrant à des communes de moindre importance au niveau taille ou démographie. Dès lors que les difficultés sont similaires, il faut, je crois, pouvoir généraliser les mesures positives et s'inspirer de bonnes pratiques. Ce sera d'ailleurs un des intérêts de la Commission, de mettre en présence des représentants de villes aux réalités différentes, ne serait-ce que par la taille, mais qui peuvent s'échanger des bonnes pratiques face à leurs difficultés. La Commission aura ainsi un effet levier sur l'ensemble du territoire.

**Quel est votre sentiment quant à cette première réunion sous votre présidence ?**





Un premier signal positif, c'est l'intérêt de tous les participants. Toutes les personnes qui se sont manifestées pour siéger étaient au rendez-vous. C'est le signe d'une attente à l'égard de cette démarche collective et mutualisée. Et au-delà de l'attente, il y a eu un apport de la part de chacun des participants quant à leurs réalités, leurs difficultés et leurs suggestions. Sur la durée de la législature, cette Commission va jouer un rôle d'aiguillon à l'égard du Gouvernement wallon. Celui-ci est également conscient des enjeux urbains. Il annonce une politique de la ville plus ambitieuse, il est donc opportun que l'UVCW se mette au diapason de cette ambition et fasse remonter les attentes des municipalistes, qu'ils soient originaires de grandes villes ou de villes de moindre importance.

**Il est intéressant que vous soyez à la fois Président de la Commission et Député. Récemment, lors de l'audition de notre Président au Parlement wallon concernant la crise de la Covid, vous avez d'ailleurs pris la parole pour évoquer certains thèmes évoqués lors de la Commission Ville de l'UVCW...**

Si, modestement, je peux jouer un rôle de relais entre le niveau local et le niveau régional, je le fais bien volontiers. Et je suis d'ailleurs loin d'être le seul. Il y a objectivement un dialogue entre l'UVCW et la Région, et je peux vous dire que dans les enceintes parlementaires, et en particulier au sein du Parlement wallon, la voix de l'UVCW est une voix qui compte. C'est une forme de reconnaissance de la légitimité de l'UVCW pour porter la voix des villes et des communes. Les revendications ou les demandes qui sont exprimées ne seront jamais balayées d'un revers de la main et je constate que l'ensemble des parlementaires sont attentifs aux messages. A fortiori depuis cette dernière année, qui aura vu monter en puissance les villes et communes dans la lutte contre la pandémie. L'année 2020 a changé le regard de certains sur la vie des communes. Plus que jamais, elles apparaissent comme le pilier de notre système institutionnel. Maxime Daye, notre Président, l'a bien exprimé lors de son audition au sein de la Commission Covid du Parlement wallon.

**Vous pensez, vous aussi, que les communes sont, et restent, le pouvoir d'action par excellence ?**

Les villes et les communes ont joué un rôle irremplaçable, compensant souvent les défaillances des autres niveaux de pouvoir, en développant dans l'urgence des initiatives qui ont permis de répondre à des besoins sanitaires, médicaux, de cohésion sociale ou de solidarité. Et je crois que désormais, plus personne ne peut contester la légitimité et l'utilité des villes et communes dans, notamment, ce défi immense que nous lance la pandémie, ce défi de la résilience de nos territoires. Pour toutes ces raisons, la voix de l'UVCW porte, et si je peux m'en faire

le relais, je n'en manque jamais l'occasion.

**Quels sont, selon vous, les enjeux prioritaires des villes pour l'avenir ?**

L'enjeu commercial est très certainement prioritaire. Précisément, parce que l'année 2020 aura été catastrophique pour le commerce de proximité, tel que l'on peut le retrouver prioritairement dans les centres-villes. C'est un commerce qui souffre depuis longtemps, sous l'effet de la numérisation, de la croissance des centres commerciaux périphériques et d'une évolution des modes de consommation. Mais la pandémie a aggravé cette crise qui préexistait. La fermeture des commerces non essentiels, à différents moments de l'année 2020, risque de laisser sur le carreau un grand nombre d'indépendants, qui ont les pires difficultés à se maintenir. On peut redouter un véritable cataclysme dans le secteur économique commercial des centres-villes. Il est encore un peu trop tôt pour le dire, mais les risques de faillites connaissent une croissance exponentielle et je crains que l'on ne se retrouve avec des centres-villes qui prendront des allures fantomatiques sur le plan commercial.

**Il y a donc urgence, selon vous ?**

Il y a urgence, non seulement à apporter une réponse à ce secteur particulier qui est en souffrance, mais, au-delà du secteur commercial, à réinventer la ville. Il faut que l'on puisse mobiliser l'ensemble des politiques publiques pour que les centres-villes redeviennent des lieux de vie, avec une fonction commerciale importante. Mais aussi avec beaucoup d'autres fonctions qui peuvent se conjuguer, se compléter et s'harmoniser dans les centres-villes. Je pense en particulier au domaine culturel... Il faudra une réelle mobilisation générale, à tous les niveaux de pouvoir, pour relancer nos centres-villes et les repenser. Il s'agit vraiment de les réinventer.

**Pensez-vous qu'un plan wallon pour le commerce serait la solution ?**

Au travers des initiatives qu'elles ont pu prendre au cours de l'année 2020, en particulier pour soutenir le secteur du commerce via des allègements de taxes, des bons d'achat ou un recours à la monnaie locale, les villes et communes ont démontré leur détermination. Mais, quels que soient la pertinence et l'intérêt de ces mesures, elles produisent un effet qui reste, je le crains, marginal par rapport à l'ampleur de la crise. D'où la nécessité d'avoir une action à l'échelle de la Région. Pour que l'on puisse rendre vie aux centres-villes, il faut investir dans des dispositifs innovants, par exemple, sur le plan commercial. Cela suppose de revoir toutes les politiques de la ville que la Région mène parfois depuis des années.





### C'est-à-dire ?

On sait, par exemple, que la revitalisation et la rénovation urbaine sont des leviers importants qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. Mais je pense qu'il faut les réactualiser, les réévaluer, notamment pour accélérer leurs effets. Ce sont des processus qui sont trop lents : il faut parfois plusieurs années pour mener à bien une opération de revitalisation. Ce sont des délais que nous ne pouvons plus nous permettre. Nous devons absolument accélérer le processus pour que l'on ait des réponses plus rapides, plus efficaces aux crises que nous connaissons actuellement. Il faut oser une remise en question des dispositifs existants pour les rendre plus efficaces et plus rapides.

### Pensez-vous que certains outils wallons ont perdu le sens de la temporalité, qu'ils ont un peu vieilli ?

Effectivement. Ces outils s'inscrivent souvent dans le moyen et le long terme. C'est évidemment intéressant parce que l'on sait qu'on ne peut pas gérer une collectivité simplement sous le coup de l'immédiateté et qu'il faut veiller à avoir une cohérence dans la durée pour s'inscrire dans un développement durable. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille laisser s'écouler le temps et patienter pendant des années que les procédures

administratives suivent leur cours pour, in fine, se satisfaire de quelques réalisations tardives.

Il faut s'inscrire dans le moyen et le long terme, mais en même temps agir dans l'urgence. Et je crois que de ce point de vue, effectivement, un certain nombre de dispositifs régionaux doivent être revus.

### C'est le cas du Schéma de développement commercial, selon vous ?

La politique qui a été mise en place, par exemple au niveau commercial, avec le Schéma de développement commercial régional, censé se décliner via des schémas de développement communaux, est insuffisante. Il y a peu de communes qui se sont lancées dans des processus de ce type. Et celles qui l'ont fait se désespèrent de les mener à terme, parce que les processus sont souvent très longs. Donc, effectivement, je pense que toutes les politiques régionales méritent d'être réévaluées parce qu'on n'a plus le temps d'attendre. Je pense que la crise crée chez les mandataires un sentiment d'urgence, parce que les dangers qui nous menacent sont des périls directs. On ne peut pas se satisfaire de réponses qui nous renvoient dans quinze ans. Il ne faut, certes, rien faire dans le court terme qui ne soit cohérent avec une vision à long terme, mais on ne peut pas pour autant se satisfaire de



processus qui, en raison de contraintes administratives ou budgétaires, prennent des années pour se déployer. L'urgence d'agir doit être inscrite au cœur des politiques publiques. Cela suppose de mobiliser l'ensemble des acteurs. J'espère que le processus de *Get Up Wallonia !*, qui se veut être un instrument de relance, permettra justement de souligner cette nécessité d'agir efficacement et massivement.

### **Pensez-vous que la gestion des centres-villes est un dispositif qui doit aussi être renforcé ?**

C'est un dispositif, en tout cas, qui souffre d'un moratoire, qui s'éternise. Et ce moratoire a eu pour effet de figer les dynamiques. Là aussi, il y a urgence à revoir le tout. Un certain nombre de mandataires qui sont engagés dans ces dispositifs locaux soulignent à quel point ils peuvent être énergivores en termes de contraintes administratives. Certains ne se cachent pas pour dire que, finalement, ils passent un temps trop important à la rédaction de rapports pour justifier les aides régionales. Il faut évidemment toujours porter attention à la justification, mais on ne peut pas perdre de vue que l'essentiel, ce sont les actions sur le terrain. J'en appelle donc à une simplification des procédures dans le chef de la Région puisque les villes et les communes ont fait la démonstration de leur efficacité, notamment au cours de cette année 2020 qui restera dans les mémoires. Il faut que l'on puisse désormais concevoir les relations entre la Région et les communes en termes de confiance et qu'on n'oblige pas les communes à devoir s'auto-justifier en permanence.

### **Un dernier sujet évoqué lors de la Commission est celui de la transcommunalité, de la complémentarité entre communes. Quel est votre avis à ce sujet ?**

C'est à la fois une question essentielle et une question extraordinairement compliquée, parce qu'il n'y a pas un modèle unique de supracommunalité. Je pense que plus aucun bourgmestre, plus aucun mandataire local, ne conçoit son action à l'échelle de son seul territoire. Et la crise de la pandémie a, à nouveau, fait apparaître la nécessité de liens entre les bourgmestres, par exemple, au sein d'une même province sous l'égide du gouverneur ou entre communes proches, pour mutualiser des ressources. Mais, bien avant la pandémie, la plupart des mandataires savaient qu'effectivement, leur développement ne peut pas se concevoir sans une attention au développement des autres communes, au développement de leur bassin de vie. Cette nécessité d'une supracommunalité n'est plus contestée par personne, je pense. Reste à savoir quelle forme lui donner. Et là, c'est beaucoup plus compliqué parce que, effectivement, il n'y a pas de modèle unique.

### **Quelle serait la solution, selon vous ?**

Il faudra imaginer des formules souples qui tiennent compte des réalités du territoire, qui ne sont pas nécessairement les mêmes selon que l'on se situe dans telle ou telle province. Il y a des pratiques qui sont pertinentes à tel endroit et qui ne le sont pas à d'autres. Il faudra avoir un modèle suffisamment souple pour qu'il puisse permettre aux acteurs locaux de se déployer en fonction de leurs propres intérêts, de leurs propres attentes. Il ne faudra en tout cas pas qu'un modèle soit imposé par le haut. Bien sûr, la Région wallonne peut réfléchir à un cadre, mais ce serait contre-productif d'imposer aux communes des modèles de supracommunalité qui ne correspondraient pas à leurs réalités.

### **C'est donc un chantier qui va mobiliser les énergies de tous à l'avenir...**

Sans aucun doute, mais il n'est pas facile d'en définir dès à présent les contours, tant les paramètres sont complexes. En lien avec ce chantier, se pose notamment la question de l'avenir de l'institution provinciale, dont on voit bien qu'elle doit désormais redéfinir ses missions. Cette évolution ne sera pas sans effet sur les évolutions du modèle supracommunal. C'est un débat qui est ouvert, dont on ne connaît pas encore vraiment l'issue. Je pense, en tout cas, que toutes les instances de l'UVCW pourront y contribuer puisque c'est une question transversale.

### **Quel sera votre message de conclusion ?**

Je sens, dans les équipes communales - et c'est un ressenti que je partage avec beaucoup de collègues - une réelle fatigue, une forme d'épuisement. L'année 2020 a été terrible pour tout le monde, tant sur le plan personnel que professionnel. Les communes se sont réinventées, mais tout cela a demandé une énergie considérable. Il faudra tenir bon encore quelques temps. Mais dès à présent, on peut légitimement ressentir la fierté de tout ce qui a été réalisé, et surtout, la fierté de constater que l'échelon local est, plus que jamais, la pierre angulaire de notre édifice institutionnel. En 2020, tous les niveaux de pouvoir ont été défaillants. Il y en a un qui a tenu bon et qui a été reconnu comme tel par la population, c'est le niveau local. Pour perpétuer cet engagement qui est le nôtre, nous devons faire cause commune. Ce sera l'une des préoccupations de la Commission Politique de la ville de l'UVCW. Il faut que nous soyons solidaires pour faire cause commune dans la défense de nos intérêts, pour faire émerger les meilleures pratiques et pour finalement apporter la meilleure réponse aux besoins de nos populations.